



PERMANENCE JURIDIQUE

GRATUITE

**SANS
RENDEZ-VOUS**

**EN MAIRIE
2 PLACE DE
L'ÉGLISE**

Chaque 3eme vendredi du
mois **de 9h à 12h**, une
avocate vous conseille et vous
oriente en :

- Droit commercial
- Droit civil
- Droit immobilier
- Droit de la construction

Dates 2024

De 9h à 12h

Vendredi 15 mars
Vendredi 19 avril
Vendredi 17 mai
Vendredi 21 juin
Vendredi 20 septembre
Vendredi 18 octobre
Vendredi 15 novembre
Vendredi 20 décembre

Ce service est ouvert aux particuliers, aux
commerçants et aux entreprises de la commune.